

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT****RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MERCREDI 21 FÉVRIER 2024

18 h 30 - École de la Passerelle

Local du personnel

---

**PROCÈS-VERBAL**

Présences :	Mesdames	Nathalie Amyot Sarah Audet-Therrien Sophie Baron Sonia Bonneville Sunny Breuil Caroline Buteau Olfa Dhifaoui Johanne Hébert Sammy Jolin Marie-Hélène Leclerc Koralie Tanguay Marie-Louise Thiaw
Absences :	Madame Monsieur	Marie-Ève Deschênes Marc-André Fournier

---

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Madame Johanne Hébert souhaite la bienvenue à mesdames Olfa Dhifaoui et Sammy Jolin qui assistent à leur première rencontre. Après vérification du quorum, madame Sarah Audet-Therrien nous souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 28.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Audet-Therrien procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par madame Marie-Hélène Leclerc.

CE-2024-02-01 Adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2023**

Madame Koralie Tanguay propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023.

CE- 2024-02-02 Adopté à l'unanimité.

**4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2023**

Les suivis seront faits tout au cours de la réunion.

**5. Questions du public**

Les parents ont reçu un courriel aujourd'hui pour annoncer le retour de madame Carolyne Fournier. Madame Koralie Tanguay se questionne afin de savoir qui fera les bulletins de la 2<sup>e</sup> étape. Madame Hébert confirme que cette tâche sera assurée par madame Ariane Dufour.

Avec la transmission du 2<sup>e</sup> bulletin, les titulaires communiqueront ou rencontreront certains parents.

## Objets d'information

### 6. Titulaires, spécialiste et orthophoniste

À l'École Notre-Dame, madame Caroline Buteau nous informe de la tenue de l'activité « Glace et potion » de Sciences en folie. L'animateur est extraordinaire et les élèves ont adoré leur expérience. Le 1<sup>er</sup> mars, les élèves se rendront au Théâtre Les Gros Becs. Étincelle a fait vivre de belles activités telles que la dégustation d'un chocolat chaud et des coloriages dans le corridor pour la Saint-Valentin. C'est un dernier « sprint » pour la 2<sup>e</sup> étape; les bulletins arrivent à grands pas.

Madame Marie-Hélène Leclerc, de l'École de la Passerelle, mentionne qu'au 2<sup>e</sup> bulletin, seuls les parents dont les élèves ont des défis seront rencontrés. Le 14 février, les élèves ont assisté au bal de la Saint-Valentin qui fut très apprécié de tous; ce bal tente à devenir une tradition à notre école. Étincelle a fait vivre une activité récompense aux élèves pour les encourager de leurs beaux efforts. Une activité à l'extérieur a eu lieu et un chocolat chaud a été remis à tous. Une pièce de théâtre « Le concierge à la bibliothèque » sera présentée à nos élèves juste avant le congé de la relâche.

Madame Sophie Baron porte à notre attention que les élèves de l'École Notre-Dame ont eu la chance d'aller patiner le 14 février. Elle est très reconnaissante, car beaucoup de parents lui sont venus en aide et ont participé à cette activité. Malheureusement, dû à la fermeture de la patinoire près de l'École de la Passerelle, les élèves ne pourront pas vivre cette activité cette année. Toutefois, au programme, les élèves ont pu faire de la raquette dans le boisé à l'arrière de l'école. Pour le moment, elle est dans l'organisation de l'activité Festineige, activité rassembleuse pour les deux écoles qui se tiendra à l'École Notre-Dame. Les élèves d'une classe de 6<sup>e</sup> année de l'École Saint-Louis-de-France ont été interpellés pour venir animer des activités à nos élèves. Cette activité se tiendra le 12 mars et sera remise le 13 mars en cas d'annulation.

Madame Sammy Jolin, orthopédagogue à l'École Notre-Dame, nous avise qu'il y a entente entre les orthopédagogues des deux écoles et qu'elles font vivre les mêmes activités aux élèves. Le 2<sup>e</sup> bloc se termine le 28 février. Mesdames Cordélia et Bayagaya poursuivent leur projet en conscience phonologique jusqu'à la mi-mai, et ce, à raison de deux fois/cycle. Il y a la poursuite des projets « Coup de pouce » et d'ateliers d'écriture en 1<sup>re</sup> année. Des tests de fluidité en lecture ont été faits avec les élèves de 1<sup>re</sup> année et de 2<sup>e</sup> année. Les parents dont les enfants ayant plus de difficulté ont reçu un courriel.

### 7. Relevé d'effectifs en date d'aujourd'hui

À ce jour, un total de 265 élèves sont inscrits dans nos écoles pour l'année scolaire 2024-2025. Initialement, l'organisation scolaire avait fermé une classe de maternelle 4 ans. Étant donné le nombre d'inscriptions dans nos deux écoles pour ce niveau, il est fort probable que cette classe soit maintenue. Madame Hébert mentionne qu'il serait surprenant qu'on ait une classe à degré multiple. Nous sommes une des écoles qui accueillent le plus d'enfants ne parlant pas français. Le local de l'orthopédagogie deviendra une classe si nous devons faire l'ajout d'une 3<sup>e</sup> classe de maternelle à l'École de la Passerelle. Voici le détail des inscriptions :

	<b>Passerelle</b>	<b>Notre-Dame</b>
Maternelle 4	7 élèves	11 élèves
Préscolaire 5 ans	36 élèves	47 élèves
1 <sup>re</sup> année	37 élèves	37 élèves
2 <sup>e</sup> année	43 élèves	38 élèves
Langage	<u>9 élèves</u>	---
Total	132 élèves	133 élèves

8. Nouveaux élèves du préscolaire – Les trois journées pédagogiques du mois d’août

Madame Hébert nous rappelle que l’an dernier, nous avons adopté au CÉ que les élèves n’ayant jamais fréquentés notre école ne puissent pas venir au service de garde lors des premières journées pédagogiques en août. Il est préférable que les élèves soient familiers avec leur nouvel environnement avant d’accéder à ce service. Durant la 1<sup>re</sup> semaine de classe, l’éducatrice du service de garde sera jumelée avec l’enseignante des groupes du préscolaire 4 et 5 ans afin d’assurer une meilleure intégration à l’école.

9. Semaine de relâche

Le service de garde sera ouvert à l’École de la Passerelle. Les élèves des écoles Notre-Dame et Saint-Louis-de-France viendront à notre école. Les groupes seront multiâge. Les élèves plus âgés aideront les éducatrices avec les plus petits. Nous attendons plus d’une soixantaine d’élèves, chaque jour. Le détail des journées a été présenté sous forme d’un tableau. Il n’y a pas d’activité planifiée à l’extérieur, car les coûts sont trop élevés pour les parents.

**Objets d’approbation**

10. Temps accordé pour chaque matière obligatoire et à option 2024-2025

À titre indicatif, le ministère établit, un tableau contenant les matières obligatoires enseignées chaque année. Par la suite, avec les balises déjà établies, l’équipe-école se penche sur les besoins et les priorités de notre clientèle. Madame Hébert nous présente la grille-horaire proposée par l’équipe-école.

Dès l’an prochain, le cours d’éducation à la sexualité fera partie intégrante du nouveau programme d’études Culture et citoyenneté québécoise. Les enseignants recevront un « clés en main ». En effet, des enseignantes sont libérées, cette année, afin de préparer ce programme.

Comme il n’est pas certain qu’on accueille un groupe de 3<sup>e</sup> année, les matières de ce niveau ne sont pas approuvées pour le moment.

Madame Sunny Breuil approuve la grille-horaire des matières pour l’année scolaire 2024-2025.

CE-24-02-03 Approuvé à l’unanimité.

11. Marché printanier – Service de garde

L’équipe du service de garde a déjà commencé à préparer la 2<sup>e</sup> édition de leur Marché printanier. Madame Amyot enverra un courriel aux parents à ce sujet. La vente des articles préparés par les élèves se tiendra le 16 mai. Les élèves sont fiers de participer à ce projet. Les profits amassés serviront à faire vivre une belle activité aux élèves. Les éducatrices ont lancé l’invitation aux enseignantes afin qu’elles puissent s’intégrer à l’équipe.

Madame Sarah Audet-Therrien adopte la 2<sup>e</sup> édition du Marché printanier.

CE-24-02-04 Approuvé à l’unanimité.

**Objets de consultation**

12. Changement de dates des rencontres du conseil d’établissement

Nous aurions dû retrouver ce point en objet d’approbation et non en objet de consultation.

Un membre ne peut pas se présenter à nos rencontres, les mercredis. C’est pourquoi madame Audet-Therrien propose aux membres de changer la journée des rencontres afin de tenir les réunions les mardis. Il est convenu de changer les dates des prochaines rencontres les 26 mars, 30 avril et le 4 juin. Un courriel sera retourné aux membres en guise de confirmation.

CE-24-02-05 Approuvé à l’unanimité.

### 13. Critères de sélection d'une direction

Chaque année, nous devons transmettre une lettre à la direction générale pour lui donner nos critères de sélection d'une direction. Madame Audet-Therrien nous fait la lecture de sa lettre.

En autres, les critères suivants sont énoncés :

- Une direction à l'écoute du personnel qui privilégie le travail d'équipe et les habiletés/compétences/intérêts de chacun ;
- Une direction qui fait confiance à son personnel ;
- Une direction transparente qui communique avec le personnel et les parents ;
- Une direction qui n'impose pas sa vision personnelle ;
- Une direction qui vise la stabilité de l'équipe-école.

Tous les membres s'entendent à transmettre cette information à la direction générale par l'entremise de Mme Hébert.

Étant donné, la pénurie d'enseignants, certaines directions se retrouvent sans direction adjointe. Madame Hébert annonce qu'elle sera, à nouveau, avec nous pour la prochaine année.

### **Objets d'adoption**

#### 14. Aide aux parents

Le 22 janvier dernier, la conférence « Accompagner l'autonomie par le jeu » animée par madame Gabrielle Dumont-Lévesque, ergothérapeute, a été offerte à 18 parents. Cette formation fut très intéressante et appréciée de tous. Le coût de cette soirée a été de 555,52 \$.

Comme il reste une somme de plus de 6 000 \$, la direction propose d'offrir une autre conférence. Les membres ont pris connaissance du répertoire de SOS Nancy (Nancy Doyon) et ont voté pour le thème « 10 trucs simples pour développer l'attention, la concentration et l'autocontrôle ». Les membres demandent la possibilité de condenser la conférence à une heure trente au lieu de trois heures.

Une autre proposition a été faite par madame Koralie Tanguay soit d'avoir des ateliers avec une orthophoniste. L'offre de service reçue propose de rencontrer les élèves puis les parents afin d'outiller ces derniers. Trois ateliers de deux heures sont proposés pour un maximum de 20 élèves. Comme le souligne madame Audet-Therrien, cette formation ne rejoint pas tous les élèves. Toutefois, si les parents participent davantage, il sera peut-être préférable d'offrir ces rencontres aux parents.

Cette formation outillera possiblement plus d'élèves et permettra de pallier un manque pour plusieurs de nos élèves. On propose de réserver cette formation en novembre et de cibler les élèves du préscolaire 5 ans. En revanche, il est spécifié de cibler les bonnes familles.

Il est convenu d'offrir la formation avec la conférencière Nancy Doyon. La possibilité d'offrir des ateliers en orthophonie est retenue pour le début de la prochaine année scolaire. Madame Tanguay prendra l'information à ce sujet. En juin, madame Hébert connaîtra le montant attribué pour l'aide aux parents. Dès ce moment, nous réserverons l'orthophoniste. Le public ciblé sera les élèves du préscolaire 5 ans. Nous devons faire des préinscriptions pour les orthophonistes. Pour combler les places, nous l'offrirons aux autres niveaux.

Madame Sarah Audet-Therrien adopte ce point.

CE-24-02-06

Adopté à l'unanimité.

#### 15. Achats qui seront effectués avec les sommes amassées lors de la campagne de financement

Un profit de 5 200 \$ a été réalisé lors de la campagne de financement. Il est proposé de renouveler le matériel des deux cours de récréation, tels les casques de hockey, les pelles, les

jouets en plastique et de faire l'achat de cartons de couleur pour les groupes du préscolaire et d'instruments de musique pour tous les élèves. Un montant de 26 285 \$ est restant dans ce poste budgétaire et inclut le profit de 5 200 \$. À même la somme de 50 000 \$ provenant du ministère qui est attribuée à l'École de la Passerelle depuis 2021 pour le projet du parcours psychomoteur, il reste à ce jour, un montant de 37 733 \$.

Madame Hébert rencontrera une nouvelle intervenante des ressources matérielles après la semaine de relâche.

La demande de 120 000 \$ faite au ministère, par l'École Notre-Dame, qui n'avait pas été retenue l'an passé a été renouvelée à nouveau cette année. Madame Hébert nous tiendra au courant, dès qu'elle aura des informations à cet effet.

Finalement, il est décidé de conserver une somme de 500 \$ pour le pique-nique. Par la suite, nous allouons 1 000 \$ pour la musique (500 \$/ école) et 1 000 \$ pour le renouvellement du matériel désuet des cours de récréation (500 \$/ école). Le solde de 2700 \$ sera conservé pour nos deux projets de cours d'école.

Madame Sunny Breuil adopte ces achats.

CE-24-02-07

Adopté à l'unanimité.

### **Objets de rapports**

#### **16. Rapport de la Présidente**

Madame Sarah Audet-Therrien n'a rien à signaler.

#### **17. Rapport de la responsable au comité de parents**

Madame Koralie Tanguay a assisté à la dernière rencontre. Il a été question du plan triennal et de la répartition des élèves dans chacune des écoles. Le point crucial de cette rencontre était la sensibilisation des enfants au temps d'écran. Les parents du comité de parents sont inquiets et se questionnent sur le temps des écrans en classe. D'ailleurs, ils ont demandé de sensibiliser les enseignantes à ce sujet. Il est important de départager les loisirs et l'éducation, car une grande part est faite dans nos écoles. On pourrait investir dans les écrans protecteurs.

On veut sensibiliser les parents à la méditation. Il a été abordé « J'ai rendez-vous dans ma cabane » pour parler de la méditation en classe.

Démission d'un parent à la fin de la rencontre.

Madame Hébert trouve très décevant d'entendre ces commentaires, car c'est un beau comité pour faire valoir le point de vue des parents et pour faire avancer des causes.

#### **18. Rapport de la responsable de l'OPP**

La prochaine rencontre se tiendra le 27 février à 15 h 45. Certains membres du personnel se joindront aux parents pour la préparation du pique-nique.

Nous sommes toujours en attente de la date pour la prise de la photo scolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

#### **19. Rapport de la responsable du service de garde**

Madame Nathalie Amyot fait un suivi du dossier du parascolaire. Après plusieurs tentatives, elle n'a jamais reçu de retour du responsable pour le baseball. Finalement, il est conclu de mettre l'emphase sur le Marché printanier.

Un retour est fait sur l'activité de danse. Les parents préfèrent assister au spectacle final à l'école, car à l'extérieur, c'est long et coûteux.

À nouveau, l'an prochain, l'activité de danse sera proposée aux élèves. Cependant, le spectacle de danse devra se faire à l'école et non à l'extérieur de l'école.

Il est demandé de commencer à réfléchir à la possibilité d'offrir du parascolaire pour la prochaine année scolaire. Toutefois, il serait important de privilégier des activités n'utilisant pas beaucoup de matériel.

À l'École de la Passerelle, certains enfants ont des défis. En effets, quelques élèves sont très impulsifs et certaines problématiques sont observées dans la cour de récréation. C'est pour cette raison qu'une éducatrice s'est vu attribuer un rôle-conseil et reste à l'intérieur à partir de 12 h 15, avec des élèves ciblés afin de modéliser les bons comportements et les bonnes actions à adopter. Généralement, les parents de ces élèves sont informés.

Nous rappelons que les écarts de conduite doivent toujours être transmis aux parents. À cet effet, madame Amyot fera un suivi auprès du personnel du service de garde.

## 20. Rapport de la direction

Madame Hébert informe les membres qu'une 4<sup>e</sup> caméra a été installée sur le coin avant de l'école. Ce sont les ressources matérielles qui en assumeront les coûts. Le gymnase a été dépoussiéré à l'École Notre-Dame et les lumières de celui de l'École de la Passerelle ont été changées.

Comme prévu, le ministère a alloué des sommes pour du rattrapage scolaire en lien avec les huit journées ½ de grève. Un total de 20 élèves du 1<sup>er</sup> cycle a été ciblé pour les deux écoles. De plus, une éducatrice du service de garde a été affectée à des groupes pour effectuer du soutien aux élèves. Pendant la semaine de relâche, du rattrapage sera offert à quelques élèves du 1<sup>er</sup> cycle qui se sont inscrits au service de garde. Ce soutien prendra fin en avril. C'est un dossier à suivre au printemps.

Les structures de bois seront retirées de nos cours d'école et ne seront pas remplacées. En juin, la réparation des modules de jeux est prévue pour les deux écoles. Il en coûtera 9 000 \$ à l'École de la Passerelle et 17 000 \$ à l'École Notre-Dame. Les coûts seront assumés par le CSSDN.

Le retour de madame Marie-Josée Pineau, orthophoniste, est prévu à la fin mars.

Pour ce qui est du remplacement de madame Gabrielle Dumont-Lévesque, le poste n'est toujours pas pourvu.

Madame Josianne Ouellet sera de retour à la fin du mois d'avril. C'est madame Manon Mailloux qui assure l'intérim dans sa classe.

Madame Carolyne Fournier sera de retour de son congé de maternité, dès le 11 mars.

Un projet d'enrichissement artistique est proposé. Cet enrichissement sera fait sous forme de chorale. Aussi, un projet de sensibilisation à la lecture est présenté sous forme d'ateliers avec madame Isabelle Côté, animatrice.

Depuis deux ans, les tricoteuses de la résidence du Quartier Sud confectionnent des foulards, des tuques et des mitaines qu'elles remettent à la direction. Cette dernière les offre à des élèves démunis de l'école.

Les dindons sont de retour dans la cour de l'École de la Passerelle. Le technicien de la faune a été appelé. Nous sommes toujours en attente d'un suivi.

Des chandails avec l'effigie d'Étincelle seront commandés.

Il est important de souligner que des précautions ont été prises en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril. En effet, le CSSDN a commandé des lunettes de protection et seront remises à tous tant les élèves que les employés et devront être portées tout au long de l'observation du phénomène extraordinaire. Un courriel sera envoyé à tous les parents à ce sujet.

21. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 28.

La prochaine rencontre se tiendra le 26 mars à 18 h 30.

CE-24-02-08

Adopté à l'unanimité.

---

Sarah Audet-Therrien  
Présidente

---

Johanne Hébert  
Directrice